

# Réseau HACNUM



Campagne  
d'adhésion  
2021

# HACNUM, c'est quoi ?

Créé le 12 mars 2020, HACNUM – le Réseau national des arts hybrides et cultures numériques – est une association loi 1901 dont l'objet est de structurer, organiser et développer les écosystèmes des arts hybrides et cultures numériques en France.

Le réseau fédère plus de soixante-dix acteurs représentatifs de ces secteurs : centres d'art, tiers-lieux, festivals, bureaux de production, théâtres, fablabs, médiathèques, artistes... pour défendre les intérêts croisés de ces professionnels.

Fort de la position transsectorielle des structures qui le composent, HACNUM vise à accompagner les transformations du secteur culturel et jouer le rôle de catalyseur sur les territoires pour faire entrer la culture dans la paradigme de la transition numérique. Le réseau s'engage ainsi dans une dynamique de travail collaboratif pour développer territorialement et nationalement la reconnaissance et la professionnalisation des filières liées à la création numérique contemporaine.



# Nos missions

- Représenter le réseau et ses intérêts auprès des institutions territoriales et de l'Etat ;
- Travailler collectivement autour des enjeux de création artistique, développement culturel territorial, mutualisation et enseignement supérieur via des commissions de travail
- Mutualiser les ressources et compétences au sein du réseau ;
- Organiser des actions collectives : rencontres professionnelles, colloques, études... pour valoriser nos écosystèmes.



# Membres

L'association est composée de deux principaux types de membres :

- Membres adhérents :
  - > Personnes morales ou indépendant.es impliqués dans le champ des arts hybrides et cultures numériques
  - > À jour de leur cotisation en fonction de la grille tarifaire fixée
- Membres associés :
  - > Composés exclusivement d'artistes, ils peuvent participer aux différentes réflexions et chantiers en cours au sein du réseau
  - > Exonérés de cotisation



# Procédure d'adhésion : membres adhérents

- > Les cotisations sont fixées en fonction du budget annuel global de votre structure :
  - Moins de 150 000 € : 50€
  - De 150 000 à 300 000 € : 150 €
  - De 300 000 à 500 000 € : 300 €
  - Plus de 500 000 € : 500 €
- > L'adhésion se fait sur sur notre page Hello Asso en cliquant [ici](#)
- > Une fois le formulaire d'adhésion rempli sur Hello Asso, nous vous demandons - si ce n'est déjà fait - de bien vouloir remplir le formulaire de récolte d'informations de Raphaël Besson permettant d'actualiser son étude-action sur les écosystèmes des arts hybrides et cultures numériques : [ici](#)



# Procédure d'adhésion : membres associés

- > Si vous avez déjà rempli le formulaire d'adhésion une fois auparavant, vous n'avez pas besoin de le remplir à nouveau. Votre statut de membre associé est reconduit d'une année sur l'autre.
- > Si vous souhaitez devenir membre associé du réseau et que vous n'avez pas encore rempli le formulaire d'adhésion sur notre page Hello Asso, vous pouvez adhérer gratuitement en complétant le formulaire. Vous serez ensuite ajouté à notre liste de diffusion.



Pour plus d'informations sur HACNUM, rendez-vous sur notre site internet [hacnum.org](http://hacnum.org) et sur nos réseaux sociaux.

Pour toute question, vous pouvez contacter Léa Conrath, chargée de coordination du réseau : [coordination@hacnum.org](mailto:coordination@hacnum.org)

